Charente
Jarnac
Château Saint-Martial

D. Doc 2

Fiche signalétique

Localisation : 16- Jarnac
(département, commune)

Dénomination : Château dit Saint-Martial
(fonction + appellation)

Localisation complémentaire :
(autre commune, ancienne commune, commune associée)

Adresse : 56 rue Maurice Laporte-Bisquit
(lieudit, voirie, n°..)

Références cadastrales : AR 276

Coordonnées Lambert II : X = 40482 m
Y = 207847 m

Type de protection existante :

■ immeuble non protégé

☐ site protégé
intitulé :
date :

☐ immeuble protégé MH
intitulé :
date :

■ autres *(ZPPAUP, POS, secteur sauvegardé)*
intitulé : ZPPAUP
date : 4 novembre 2002

Utilisation actuelle : résidence principale

Statut de la propriété :

☐ publique
■ privée

Epoque(s) de construction : 19e siècle

Date(s) : 1882-1884

Epoque(s) de restauration (remaniement) :

Date(s) :

Maître(s) d'oeuvre : Henri Parent architecte

Catégorie : architecture domestique

Etat de conservation :

■ complet ☐ vestiges ☐ restauré ☐ remanié

Etat sanitaire :

■ bon ☐ mauvais état ☐ en péril

Ouverture au public : ■ oui ☐ non

Charente
Jarnac
Château Saint-Martial

Synthèse historique et architecturale

A une quinzaine de kilomètres à l'Est de Cognac, le bourg de Jarnac est implanté sur la rive droite de la Charente. Le négociant Alexandre Biscuit y installe son entreprise en 1819, sur la rive gauche. Dans les années 1840-50 il achète des terres au lieudit "La Coute", côteau à proximité du bourg et y construit une maison vers 1850, dont l'apparence est inconnue. La firme Bisquit est reprise par le gendre d'Alexandre, Adrien Dubouché (1818-1881), avant tout grand collectionneur de céramiques d'art et fondateur du musée de Limoges. Il fréquente surtout les milieux artistiques de Paris et Limoges. C'est lui qui met l'entreprise "Bisquit-Dubouché" sous le patronage de saint-Martial. Son gendre et successeur Maurice Laporte (1842-1908) s'implique beaucoup plus dans la ville de Jarnac, dont il est maire à partir de 1889. Il décide naturellement d'y construire sa propre demeure et choisit le site de "La Coute". Après avoir acheté les bandes de terres qui n'étaient pas encore à la famille Bisquit, il fait démolir la vieille maison et fait réaliser son château, alors dit "des Chabannes" par l'architecte parisien réputé Henri Parent (1819-1895), de 1882 à 1884. Vers 1895, il complète le programme par la construction d'un grand "chalet russe" (disparu). Le château, devenu "saint-Martial" depuis la construction du "château des Chabannes" plus à l'Est, tombe aux mains du groupe Paul Ricard lors du rachat de la firme Bisquit. De gros travaux sont réalisés vers 1970-75 (dépose de la serre accolée au logis, réfection des couvertures) et le château sert ensuite d'écrin à la collection de tableaux des peintres Leroux, donnés à la Fondation Paul Ricard en 1984. Vendu en 2001, le château connaît d'importants travaux (réaménagement intérieur, construction d'une piscine vers 2003) pour devenir chambres d'hôtes.

La grande parcelle qui descend vers la Charente est traitée en parc à l'anglaise aujourd'hui très dégagé, agrémenté de beaux éléments sculptés (Diane de Raoul Verlet, fontaine néo-renaissance, Hermès en bronze), et des dépendances brique-et-pierre (conciergerie, remise, chalet pour le billard) sont disposées sur les côtés. En bas, au bord de la Charente, existent des dépendances plus petites, ainsi qu'un tennis et qu'une promenade bucolique (île et passerelles en bois). Le logis, au milieu du terrain, est une construction massive de plan centré en H (25 X 20 m), de style néo-renaissance. La façade principale est encadrée par deux avant-corps polygonaux traités comme des tours (hauteur environ 20 m), la façade arrière est ornée d'un péristyle central (quatre colonnes à chapiteau composite) supportant un balcon à balustres et elle est dotée, en raison de la dénivellation du terrain, d'un escalier monumental à volées convergentes en fer-à-cheval. Le décor est particulièrement soigné sur les lucarnes et les façades sont agrémentées de panneaux en céramique de grande qualité (certains pouvant provenir de la célèbre maison parisienne Loebnitz), hommage de Maurice Laporte à son beau-père Adrien Dubouché (initiales des propriétaires, salamandre, saint-Martial, femme à l'enfant). Le côté sud était agrémenté d'une grande et majestueuse serre métallique, attestée par des photographies anciennes et malheureusement disparue aujourd'hui. L'intérieur se compose de grandes pièces d'apparat au rez-de-chaussée. La distribution vertical s'opère latéralement par un monumental escalier suspendu en pierre, à rampe en fer forgé et vitrail daté aux initiales des propriétaires. L'aménagement est très soigné : cheminées richement sculptées, en bois (éléments anciens remployés ?) ou en marbre, boiseries et stucs dorés de grande qualité, serrurerie en bronze ou laiton doré.

Le château Saint-Martial est représentatif des assez nombreux châteaux de la fin du 19e siècle édifiés dans le pays du cognac par les négociants fortunés. Création d'un architecte renommé, il est en plus original par l'insertion dans ses façades de céramiques artistiques. Il faut regretter la disparition de la serre métallique et l'altération du parc (piscine, arbres non renouvelés).

Références documentaires

Documents d'archives :

- Archives nationales (A.N.) :
- Archives départementales (A.D. ....) :
- Archives communales (A.C. ...) :

Documents figurés :

- Plan cadastral ancien : 1829 (doc 8 b1)
- Plan cadastral actuel (doc 8 b2)

- plans anciens dans *L'Architecture pour tous,* 1883-1887 et 1894 (doc 8 c)
- cartes postales anciennes : http://www.delcampe.fr (doc 9b)

- Ensemble de photographies numériques : ph. CRMH Y. Comte 04/02/2013, archives CRMH Poitou-Charentes (doc 9b)

Bibliographie :

(NOM AUTEUR Prénom. *Titre de l'ouvrage*. Ville, éditeur, date, volume...)

Cf Doc 7a

Charente
Jarnac
Château Saint-Martial

D. Adm 10.1

Extrait du procès-verbal de la CRPS du 1er avril 2014

Le 1er avril 2014 à 9 h 30, les membres de la commission régionale du patrimoine et des sites se sont réunis salle sous charpente à la direction régionale des affaires culturelles et ont examiné l'ordre du jour suivant :

Bilan des services

- Service Régional de l'Inventaire
- Service Régional de l'archéologie,
- Conservation Régionale des Monuments Historiques

Dossiers d'aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine

- 86 Charroux - *Présentation Mme Berger Wagon*

Dossiers de protection :

- 86 Saint-Pierre-de-Maillé, gisement préhistorique des Cottés – *Présentation Jérôme Primault*
- 17 La Brée-les-Bains, moulin à vent – *Présentation Yannick Comte*
- 17 Bords, moulin à vent au lieu-dit la Groie Quetier (désinscription)- *Présentation Yannick Comte*
- 16 Jarnac, château saint Martial - *Présentation Yannick Comte*
- 16 Nieuil, château – *Présentation Brigitte Montagne*
- 79 Cours, logis de La Gerbaudie - *Présentation Brigitte Montagne*

Dossiers PPA/PPM

- Poitiers : PPA aux abords de l'église ste-Thérèse-ste-Jeanne-d'Arc- *Présentation Laurent Barrenechea*
- Migné-Auxances : PPA aux abords de l'église ste-Croix - *Présentation Laurent Barrenechea*

assistent à cette séance :

Membres de droit

M. Pierre CAZENAVE, conservateur régional des monuments historiques *représentant Mme Anne Christine MICHEU, directrice régionale des affaires culturelles*
M. Alain NAFILYAN, conservateur des monuments historiques, *représentant le CRMH*
M. Thierry BONIN, conservateur régional de l'archéologie
Mme Anne-Françoise HECTOR, inspectrice des sites, représentant le DREAL
M. Fabrice BONNIFAIT, chef du service régional de l'Inventaire au Conseil régional de Poitou Charentes

Membres nommés

Mme Anne EMBS, conservateur du patrimoine
M. Laurent BARRENECHEA, architecte des bâtiments de France de la Vienne
M. Pascal PARRAS, architecte des bâtiments de France des deux-Sèvres

Titulaires d'un mandat électif

Mme TONKA-AURICOSTE, maire adjointe de Theil Rabier (16)
Mme Simone DONNEFORT, maire de Saint Martin d'Entraigues (79)

Mme Françoise LEMAIRE, maire adjointe de Melle (79)
M. Pascal REVOLAT, adjoint au maire de Royan (17)

Personnes qualifiées
Mme Cécile TREFFORT, directrice du CESCM
Mme Nathalie GAILLARD, VPAH Mellois
M. Michel GALLICE, directeur du CAUE 17
M. Ghislain DE BEAUCE, président de l'association des parcs et jardins de Poitou-Charentes

Représentants d'associations
Mme Madeleine DE LA ROULIERE, VMF Vienne
M. Florent GAILLARD, président de la société historique et archéologique de la Charente

Sont absents, excusés

M. François JEANNEAU, architecte en chef des monuments historiques
Mme Sylvie BARRE, maire adjointe de Saintes (17)
Mme Joëlle AVERLAN, conseillère régionale
M. Bruno BELIN, conseiller général (86)
M. Jean-Marie COMPTE, adjoint au maire de Poitiers (86)
M. Jean-Luc PIAT, archéologue agence HADES
Mme Marie-Madeleine GERI, CAOA (79)
M. Philippe DESMAREST, Fondation du Patrimoine
M. Guy MARTINIERE, professeur d'histoire contemporaine émérite
M. Jean-Michel LENIAUD, directeur d'études à l'Ecole Pratique des Hautes Etudes
M. Bruno ODIN, délégué régional de la Fondation Gaz de France
Mme Anne DU PARC, Demeure Historique (17)

Assistent également

M. Christophe BOUREL LE GUILLOUX, architecte des bâtiments de France de la Charente-Maritime
Mme Brigitte MONTAGNE, chargée d'études documentaires CRMH
M. Yannick COMTE, documentaliste CRMH
M. Paul BOUBLI, ingénieur à la CRMH
Mme Stéphanie BOUBLI, ingénieur au STAP 86
M. Jacques BAUDET, société archéologique de la Charente
Mme Martine DRIANT, ingénieur au STAP 79
Mme Marlène MAZIERES, ingénieur au CRA

Pour le dossier AVAP de Charroux (Vienne) :
Mme Isabelle BERGER WAGON, architecte, chargé de l'étude d'AVAP
M. Rémy SOUBIROUS, maire de Charroux
Mme Marie-Claire LESUEUR, 1er adjointe
M. Noël BROTHIER, conseiller municipal
Mme Sylvie LABBE, secrétaire de mairie
M. Laurent PRISMICKI, archéologue

La présidence de la séance est assurée par M. CAZENAVE. Ce dernier constate que le quorum est atteint et propose d'examiner le premier point à l'ordre du jour : les bilans des services patrimoniaux (voir annexes)

Charente
Jarnac
Château saint-Martial

Propriétaire *: Privé, demande de protection par courrier en date du 23 janvier 2013*
Protection existante *: ZPPAUP*
Etendue de la protection proposée *: IMH*
Présentation : *Yannick Comte*

RAPPORT

Situé dans le bourg et en bordure de la Charente, le château dit "Saint-Martial" est construit en 1882-1885 pour Maurice Laporte, successeur de son beau-père Adrien Dubouché (passionné de céramiques, directeur du musée de Limoges) à la direction des cognacs Bisquit. L'architecte est le parisien Henri Parent (1819-1895), auteur de l'hôtel Jacquemard-André à Paris (1870). La grande parcelle est traitée en jardin à l'anglaise, des dépendances brique-et-pierre sont disposées sur les côtés. Le logis, au milieu du terrain, est une construction de plan centré, massive, de style néo-renaissance. La façade principale est encadrée par deux avant-corps polygonaux traités comme des tours, la façade arrière est doté d'un péristyle central supportant un balcon à balustre et d'un escalier monumental à volées convergentes en fer-à-cheval. Le décor est particulièrement soigné sur les lucarnes et les façades sont agrémentées de panneaux en porcelaine de Limoges (initiales des propriétaires, salamandre, saint-Martial, Vierge à l'Enfant). L'intérieur présente un grand escalier suspendu en pierre, des cheminées richement sculptées, en bois ou en marbre, des boiseries et des stucs dorés.

AVIS REQUIS

Avis du service régional de l'inventaire :

Le Château Saint-Martial à Jarnac est un édifice néo-renaissance représentatif de l'architecture de la fin du 19e siècle. Il a conservé son état d'origine et il se trouve en très bon état de conservation.
Un château néo-renaissance, dit des Chabannes, a déjà été protégé à Jarnac.
Le château Saint-Martial est l'œuvre d'un architecte parisien accompli, Henri Parent, et il a été réalisé de 1882 à 1884 dans le style néo-renaissance. Le soin apporté aussi bien à l'architecture qu'au décor intérieur ou extérieur en font une œuvre cohérente de grande qualité.
Avis favorable en raison de la qualité de l'architecture et du décor utilisé.

Avis de l'architecte des bâtiments de France Mme LEGER

Le château de Saint Martial, construit à la fin du XIXème siècle par l'architecte parisien Henri Parent, présente un intérêt architectural et historique certain. L'édifice n'a subi, au cours du temps, qu'une seule modification regrettable ; la démolition d'un important jardin d'hiver sur sa façade Ouest dont l'emprise est toujours perceptible. L'organisation et les aménagements intérieurs sont particulièrement bien conservés, entretenus et maintenus dans leurs dispositions d'origine notamment au rez-de-chaussée. Les étages et le sous-sol ont, eux, subis quelques transformations dans leur aménagement dans le cadre de l'activité de chambres d'hôtes (salles de bains privatives, salle de réunion et de spa). La préservation générale des intérieurs et la permanence d'éléments notables tels que l'escalier monumental, la multiplicité des styles attribués à chaque pièce ou encore les éléments de quincaillerie remarquables, justifient une protection en totalité. Le parc du château, bien qu'en lien direct avec la rivière et présentant des arbres remarquables, a subi quelques modifications contribuant à le banaliser ; construction d'un bassin/piscine d'aspect plutôt moderne et installation de garde-corps rapportés et inappropriés en périphérie du bassin. L'homogénéité architecturale et ornementale présentée par les communs, construits de briques et utilisant des procédés de mise en œuvre remarquables, justifie d'inclure ces constructions dans la protection.
Cet édifice et son parc sont situés dans la ZPPAUP de Jarnac et ne font donc pas l'objet d'un périmètre de protection, le périmètre de la ZPPAUP prévaut.
En conséquence, Mme LEGER émet un avis favorable à l'inscription du château St Martial en totalité (couvertures, façades, terrasse, intérieurs) et de ses communs, à l'exclusion de son parc.

Avis du conservateur des monuments historiques, M.NAFILYAN

Le château Saint-Martial à Jarnac fait partie de ces importantes demeures bourgeoises construites par les riches négociants viticoles de la région de Cognac dans le dernier tiers du XIXe siècle. Ces derniers voulaient témoigner *urbi et orbi* de leur rang en construisant de somptueux palais dont la référence à l'architecture de la Renaissance et à l'art classique en général exprimait le mieux, selon eux, la réussite sociale. Une certaine émulation n'était pas absente d'ailleurs. Il n'est que de regarder deux exemples comparables à Jarnac : le château des Chabannes (IMH du 6 janvier 2003) et le château Saint-Martial. Les deux ont été implantés sur d'anciennes parcelles en long qui regardent au sud la Charente. Chabannes, légèrement postérieur, s'inspire notablement de Saint-Martial qui servit de modèle dans la composition de son élévation sur jardin. Le plan de Saint-Martial fut d'ailleurs publié dans la revue *l'architecture pour tous* (livraison 1883-1887).

On doit cette fastueuse réalisation à l'architecte parisien Henri Parent, auteur de plusieurs hôtels particuliers parisiens situés notamment dans le VIIIe arrondissement. Il restaura aussi le château d'Ancy-le-Franc, témoignant ainsi ses connaissances en matière d'architecture de la Renaissance. Le maître d'ouvrage en est Maurice Laporte, gendre d'Adrien Dubouché, lui-même gendre d'Alexandre Biscuit (devenu Bisquit), fondateur de l'entreprise éponyme. En 1966, la société Ricard reprend l'ensemble et dans les années 70 fait démolir l'ancien jardin d'hiver ou « serre » qui venait agrémenter le pignon ouest du logis. Parent différencie nettement le château, construit en pierre calcaire selon un style néo-Renaissance aux références classiques d'avec les bâtiments de communs, construits en brique et pierre avec lambrequins de toiture, témoignant ainsi d'un souci assez remarquable du détail architectural pour des bâtiments utilitaires. A noter les médaillons en céramique émaillé (Limoges!) qui viennent donner une touche colorée bienvenue à un ensemble assez froid.

Le décor intérieur, encore davantage que l'extérieur, témoigne du goût historiciste en vogue à l'époque : salle à manger de style « classique » vaguement XVIIe avec cheminée à colonne torsadée, plafond à caisson, boiseries d'appui cirées ; grand salon de style « rocaille » très richement orné et formant ainsi un contraste surprenant avec la salle à manger. Le petit salon, moins ostentatoire, s'inspire d'un style néo-Louis XVI plus assagi. Comme pour le château de Nieuil, on est frappé par les proportions monumentales données à l'escalier avec sa cage, expression d'une véritable scénographie architecturale voulant en « imposer », notamment avec son couvrement surbaissé à caisson néo-Renaissance. La ferronnerie, notamment le départ du garde-corps de l'escalier est de très belle facture. A l'étage, on retrouve une distribution classique, circulation centrale desservant de vastes chambres.

Saint-Martial était doté du confort le plus abouti de l'époque : calorifère à air pulsé, monte-charge, distribution d'eau courante depuis le réservoir d'eau situé en partie haute de la propriété. Vaste cuisine et celliers règnent en sous-sol selon une conception très rationnelle.

Saint-Martial prenait place au sein d'un parc paysager qui venait border les rives de la Charente. Celui-ci a été dénaturé au fil du temps, le dernier acte étant la construction de la piscine en 2003 dans l'axe du château. Trois éléments de sculptures ornent encore les lieux : la Diane chasseresse de Raoul Verlet, la fontaine Renaissance (remploi) et l'Hermès en bronze qui nécessite une restauration.

L'ensemble de ces éléments est de nature à justifier la protection du domaine Saint-Martial, d'un niveau supérieur à celui de Chabannes qui en constitue une copie. La notoriété des concepteurs et l'intérêt historique qui s'attache aux détenteurs des lieux constitue un argument supplémentaire. C'est la raison pour laquelle M. NAFILYAN donne un avis favorable à l'inscription au titre des monuments historiques du domaine de Saint-Martial pour les parties suivantes :

- le logis en totalité
- façades et toitures de l'ensemble des bâtiments de communs du domaine, notamment le logement du gardien, la remise à voiture, (garage) château d'eau, la dépendance du nord-est y compris la salle de billard située à l'étage
- les trois éléments sculptés situés dans le parc
- l'ensemble des clôtures, murs de soutènement du domaine

DEBAT

M. PARRAS estime que le parc est intimement lié au fleuve Charente qui le borde et qu'une éventuelle protection devra s'étendre à toutes les parcelles, y compris l'île.

M. GAILLARD met l'accent sur le sculpteur charentais Raoul Verlet, dont on redécouvre l'œuvre actuellement

VOTE

La commission régionale du patrimoine et des sites émet un avis favorable à l'inscription au titre des monuments historiques des parties suivantes du château saint-Martial à Jarnac (Charente), cadastré section AR parcelles 270, 272, 274, 276, 277, 464, 598 et 600 : logis en totalité, façades et toitures des communs, salle de billard située dans un bâtiment de commun, parc avec son sol, ses clôtures, ses portails et ses éléments décoratifs (passerelles, fontaine et statues), à l'exclusion de la piscine et de sa clôture moderne, en raison de la grande qualité de l'architecture et du décor de ce château, œuvre d'un architecte de renom.

Charente
Jarnac
Château Saint-Martial

D. Adm 11

Fiche de présentation aux membres de la CRPS du 1er avril 2014

Propriétaire : privé, demande de protection par courrier en date du 23 janvier 2013
Protection existante : néant
Etendue de la protection proposée : IMH en totalité
Intérêt historique et archéologique : Situé dans le bourg et en bordure de la Charente, le château dit "Saint-Martial" est construit en 1882-1885 pour Maurice Laporte, successeur de son beau-père Adrien Dubouché (passionné de céramiques, directeur du musée de Limoges) à la direction des cognacs Bisquit. L'architecte est le parisien Henri Parent (1819-1895), auteur de l'hôtel Jacquemard-André à Paris (1870). La grande parcelle est traitée en jardin à l'anglaise, des dépendances brique-et-pierre sont disposées sur les côtés. Le logis, au milieu du terrain, est une construction de plan centré, massive, de style néo-renaissance. La façade principale est encadrée par deux avant-corps polygonaux traités comme des tours, la façade arrière est doté d'un péristyle central supportant un balcon à balustre et d'un escalier monumental à volées convergentes en fer-à-cheval. Le décor est particulièrement soigné sur les lucarnes et les façades sont agrémentées de panneaux en porcelaine de Limoges (initiales des propriétaires, salamandre, saint-Martial, Vierge à l'Enfant). L'intérieur présente un grand escalier suspendu en pierre, des cheminées richement sculptées, en bois ou en marbre, des boiseries et des stucs dorés.

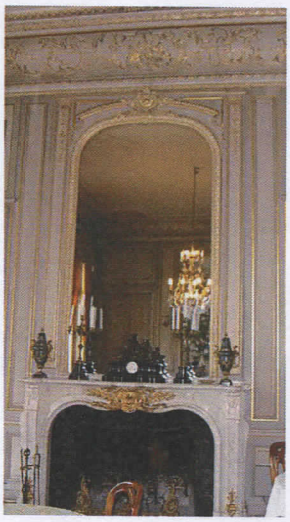

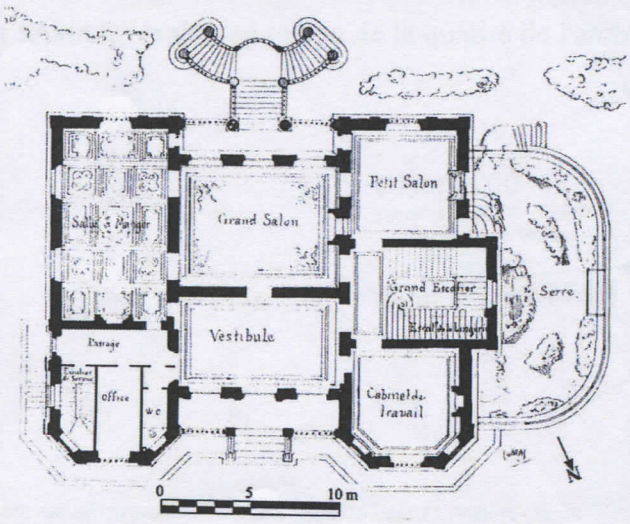

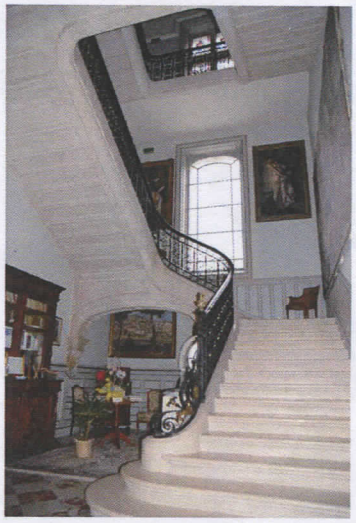

REGION Poitou Charentes
la démocratie participative

Direction Générale des Services

Poitiers, le 27 MARS 2014

P. Culture – I.Patrimoine / FB-LJ
Dossier suivi par Thierry Allard
Tél : 05.49.36.30.47 – t.allard@cr-poitou-charentes.fr

Commission régionale du patrimoine et des sites du 1er avril 2014

Avis du Service de l'inventaire général du patrimoine culturel sur le château Saint-Martial à Jarnac (Charente)

Le Château Saint-Martial à Jarnac est un édifice néo-renaissance représentatif de l'architecture de la fin du 19e siècle. Il a conservé son état d'origine et il se trouve en très bon état de conservation.

Un château néo-renaissance, dit des Chabannes, a déjà été protégé à Jarnac.

Le château Saint-Martial est l'œuvre d'un architecte parisien accompli, Henri Parent, et il a été réalisé de 1882 à 1884 dans le style néo-renaissance. Le soin apporté aussi bien à l'architecture qu'au décor intérieur ou extérieur en font une œuvre cohérente de grande qualité.

Conclusion d'instruction : Avis favorable en raison de la qualité de l'architecture et du décor utilisé.

PAR DÉLÉGATION,
Chef du Service Régional de l'Inventaire
Fabrice GONNIFAIT

MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

Direction régionale
des affaires culturelles
de Poitou-Charentes

Service territorial
de l'architecture
et du patrimoine
de la Charente

Affaire suivie par Manon HANSEMANN
manon.hansemann@culture.gouv.fr

Référence : MH

Angoulême, le 27 Mars 2014

L'architecte des Bâtiments de France
Chef du Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine

à

Madame le Directeur Régional des Affaires Culturelles
Conservation Régionale des Monuments Historiques
102 Grand' Rue – BP 553
86020 POITIERS Cedex

Objet : JARNAC – Château de St Martial
Avis CRPS du 1er avril 2014
PJ : Extrait du périmètre de la ZPPAUP

Le château de Saint Martial, construit à la fin du XIXème siècle par l'architecte parisien Henri Parent, présente un intérêt architectural et historique certain.

L'édifice n'a subi, au cours du temps, qu'une seule modification regrettable ; la démolition d'un important jardin d'hiver sur sa façade Ouest dont l'emprise est toujours perceptible.

L'organisation et les aménagements intérieurs sont particulièrement bien conservés, entretenus et maintenus dans leurs dispositions d'origine notamment au rez-de-chaussée. Les étages et le sous-sol ont, eux, subis quelques transformations dans leur aménagement dans le cadre de l'activité de chambres d'hôtes (salles de bainS privatives, salle de réunion et de spa). La préservation générale des intérieurs et la permanence d'éléments notables tels que l'escalier monumental, la multiplicité des styles attribués à chaque pièce ou encore les éléments de quincaillerie remarquables, justifient une protection en totalité.

Le parc du château, bien qu'en lien direct avec la rivière et présentant des arbres remarquables, a subi quelques modifications contribuant à le banaliser ; construction d'un bassin/piscine d'aspect plutôt moderne et installation de garde-corps rapportés et inappropriés en périphérie du bassin.

L'homogénéité architecturale et ornementale présentée par les communs, construits de briques et utilisant des procédés de mise en œuvre remarquables, justifie d'inclure ces constructions dans la protection.

Cet édifice et son parc sont situés dans la ZPPAUP de Jarnac et ne font donc pas l'objet d'un périmètre de protection, le périmètre de la ZPPAUP prévaut.

En conséquence, j'émets un avis favorable à l'inscription du château St Martial en totalité (couvertures, façades, terrasse, intérieurs) et de ses communs, à l'exclusion de son parc.

L'Architecte des Bâtiments de France

Laura LEGER

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction régionale
des affaires culturelles
Conservation régionale
des monuments historiques

Commission régionale du patrimoine et des sites du 1er avril 2014

JARNAC (Charente) – Château Saint-Martial

Avis du conservateur des monuments historiques

Le château Saint-Martial à Jarnac fait partie de ces importantes demeures bourgeoises construites par les riches négociants viticoles de la région de Cognac dans le dernière tiers du XIXe siècle. Ces derniers voulaient témoigner *ubi et orbi* de leur rang en construisant de somptueux palais dont la référence à l'architecture de la Renaissance et à l'art classique en général exprimait le mieux, selon eux, la réussite sociale. Une certaine émulation n'était pas absente d'ailleurs. Il n'est que de regarder deux exemples comparables à Jarnac : le château des Chabannes (IMH du 6 janvier 2003) et le château Saint-Martial. Les deux ont été implantés sur d'anciennes parcelles en long qui regardent au sud la Charente. Chabannes, légèrement postérieur, s'inspire notablement de Saint-Martial qui servit de modèle dans la composition de son élévation sur jardin. Le plan de Saint-Martial fut d'ailleurs publié dans la revue *l'architecture pour tous* (livraison 1883-1887).

On doit cette fastueuse réalisation à l'architecte parisien Henri Parent, auteur de plusieurs hôtels particuliers parisiens situés notamment dans le VIIIe arrondissement. Il restaura aussi le château d'Ancy-le-Franc, témoignant ainsi ses connaissances en matière d'architecture de la Renaissance. Le maître d'ouvrage en est Maurice Laporte, gendre d'Adrien Dubouché, lui-même gendre d'Alexandre Biscuit (devenu Bisquit), fondateur de l'entreprise éponyme. En 1966, la société Ricard reprend l'ensemble et dans les années 70 fait démolir l'ancien jardin d'hiver ou « serre » qui venait agrémenter le pignon ouest du logis. Parent différencie nettement le château, construit en pierre calcaire selon un style néo-Renaissance aux références classiques d'avec les bâtiments de communs, construits en brique et pierre avec lambrequins de toiture, témoignant ainsi d'un souci assez remarquable du détail architectural pour des bâtiments utilitaires. A noter les médaillons en céramique émaillé (Limoges!) qui viennent donner une touche colorée bienvenue à un ensemble assez froid.

Le décor intérieur, encore davantage que l'extérieur, témoigne du goût historiciste en vogue à l'époque : salle à manger de style « classique » vaguement XVIIe avec cheminée à colonne torsadée, plafond à caisson, boiseries d'appui cirées ; grand salon de style « rocaille » très richement orné et formant ainsi un contraste surprenant avec la salle à manger. Le petit salon, moins ostentatoire, s'inspire d'un style néo-Louis XVI plus assagi. Comme pour le château de Nieuil, on est frappé par les proportions monumentales données à l'escalier avec sa cage, expression d'une véritable scénographie architecturale voulant en « imposer », notamment avec son couvrement surbaissé à caisson néo-Renaissance. La ferronnerie, notamment le départ du garde-corps de l'escalier est de très belle facture. A l'étage, on retrouve une distribution classique, circulation centrale desservant de vastes chambres.

Saint-Martial était doté du confort le plus abouti de l'époque : calorifère à air pulsé, monte-charge, distribution d'eau courante depuis le réservoir d'eau situé en partie haute de la propriété. Vaste cuisine et celliers règnent en sous-sol selon une conception très rationnelle.

Saint-Martial prenait place au sein d'un parc paysager qui venait border les rives de la Charente. Celui-ci a été dénaturé au fil du temps, le dernier acte étant la construction de la piscine en 2003 dans l'axe du château. Trois éléments de sculptures ornent encore les lieux : la Diane chasseresse de Raoul Verlet, la fontaine Renaissance (remploi) et l'Hermès en bronze qui nécessite une restauration.

L'ensemble de ces éléments est de nature à justifier la protection du domaine Saint-Martial, d'un niveau supérieur à celui de Chabannes qui en constitue une copie. La notoriété des concepteurs et l'intérêt historique qui s'attache aux détenteurs des lieux constitue un argument supplémentaire. C'est la raison pour laquelle je donne un avis favorable à l'inscription au titre des monuments

historiques du domaine de Saint-Martial pour les parties suivantes :

- le logis en totalité
- façades et toitures de l'ensemble des bâtiments de communs du domaine, notamment le logement du gardien, la remise à voiture, (garage) château d'eau, la dépendance du nord-est y compris la salle de billard située à l'étage
- les trois éléments sculptés situés dans le parc
- l'ensemble des clôtures, murs de soutènement du domaine

Alain Nafilyan

Poitiers, le 20 mars 2014

Charente
Jarnac
Château Saint-Martial

D. Adm 19

Extrait du procès-verbal de la délégation permanente de la C.R.P.S. du 19 février 2013

Le 19 février 2013 à 10h15, le quorum étant atteint, les membres de la délégation permanente de la commission régionale du patrimoine et des sites se sont réunis à la DRAC à Poitiers, afin d'examiner les demandes de protection au titre du code du patrimoine pour les édifices suivants :

Département	Commune	Édifice
Charente	**Angoulême**	Hôtel de Bardines (extension protection)
Charente	**Chabanais**	Arboretum du Chêne Vert
Charente	**Chassors**	Château Monjourdain (extension protection)
Charente	**Cognac**	Ancien magasin «Nouvelles Galeries »
Charente	**Jarnac**	Château Saint Martial 56 rue des Chabannes
Charente	**Orgedeuil**	Eglise
Charente	**Touvérac**	Château
Charente-Maritime	**Asnières-la-Giraud**	Domaine de l'Alleu
Charente-Maritime	**Brée-Les-Bains (La)**	Moulin
Charente-Maritime	**Croix-Comtesse (La)**	Eglise
Charente-Maritime	**Croix-Comtesse (La)**	Motte féodale
Charente-Maritime	**Gonds (Les)**	Château de Thérac (extension de protection)
Charente-Maritime	**Ile d'Aix**	Hôpital militaire
Charente-Maritime	**Ile de Ré**	Ecluses à poissons
Charente-Maritime	**Rochefort**	L'Accord Parfait, temple maçonnique
Charente-Maritime	**Royan**	Villa Grille pain
Charente-Maritime	**Saintes**	Maison Le Coudret
Charente-Maritime	**Varzay**	Eglise (extension de protection)
Deux-Sèvres	**Bressuire**	La Dubrie (extension de protection)
Deux-Sèvres	**Chizé**	Chapelle funéraire
Deux-Sèvres	**Cours**	La Gerbaudie
Vienne	**Bussière (La)**	Château de Foussac
Vienne	**Chalandray**	La Motte (extension de protection)
Vienne	**Ingrandes**	La Groie (extension de protection)
Vienne	**Mont-sur-Guesnes**	Domaine de Beaumont
Vienne	**Ouzilly**	Château de Tricon
Vienne	**Poitiers**	3, rue Victor Hugo
Vienne	**Vellèches**	Château de Marmande

Sont présents :

Membres de droit :
Mme Anne-Christine MICHEU, directrice régionale des affaires culturelles
M. Pierre CAZENAVE, conservateur régional des monuments historiques
Mme Anne EMBS, conservateur du patrimoine
M. Laurent BARRENECHEA, chef du service départemental de l'architecture et du patrimoine (86)
M. Thierry BONIN, conservateur régional de l'archéologie
Membres nommés :
Mme Madeleine DE LA ROULIERE, VMF (79)
M. Philippe DESMAREST, délégué régional de la Fondation du patrimoine
Mme Cécile TREFFORT, directrice du CESCM
M. Jean-Marie COMPTE, adjoint au maire de Poitiers (86)

Absents excusés

M. Pascal PARRAS, chef du service départemental de l'architecture et du patrimoine (79)

Assistent également à la séance

Mme Brigitte MONTAGNE, bureau de la protection
M. Yannick COMTE, bureau de la protection
Mme Stéphanie BOUBLI, ingénieur du patrimoine
M. Fabien CHAZELAS, architecte des bâtiments de France

La séance est présidée par Mme MICHEU, DRAC

***

Charente **Jarnac** Château dit "Saint-Martial", 56 rue des Chabannes

Propriétaire : *privé- Demande de protection par lettre du 23 janvier 2013*

Situé dans le bourg et en bordure de la Charente, le château dit "Saint-Martial" est construit en 1882-1885 pour Maurice Laporte, successeur de son beau-père Adrien Dubouché (passionné de céramiques, directeur du musée de Limoges) à la direction des cognacs Bisquit. L'architecte est le parisien Henri Parent (1819-1895), auteur de l'hôtel Jacquemard-André à Paris (1870). La grande parcelle est traitée en jardin à l'anglaise, des dépendances brique-et-pierre sont disposées sur les côtés. Le logis, au milieu du terrain, est une construction de plan centré, massive, de style néo-renaissance. La façade principale est encadrée par deux avant-corps polygonaux traités comme des tours, la façade arrière est doté d'un péristyle centrale supportant un balcon à balustre et d'un escalier monumentale à volées convergentes en fer-à-cheval. Le décor est particulièrement soigné sur les lucarnes et les façades sont agrémentées de panneaux en porcelaine de Limoges (initiales des propriétaires, salamandre, saint-Martial, Vierge à l'Enfant). L'intérieur présente un grand escalier suspendu en pierre, des cheminées richement sculptées, en bois ou en marbre, des boiseries et des stucs dorés.

VOTE

La délégation permanente de la commission régionale du patrimoine et des sites émet un avis favorable à la proposition d'instruction d'un dossier concernant le château dit "Saint-Martial", 56 rue des Chabannes à Jarnac (Charente) et à sa présentation en séance plénière de la CRPS.